

29/09/2017 _ Lettre ouverte au Maire, JMK : Demande de protection de la maison du Dinghof

Monsieur le Maire,

Dans la lettre ouverte du 15 février dernier, nous vous avons fait part des nombreuses dégradations sur le site du Dinghof (maison, grange et immeuble Debus) et avons insisté pour que ces bâtiments soient protégés. Ce courrier étant resté sans réponse et sans effet, l'association des riverains du Dinghof vous saisit à nouveau pour s'alarmer de l'accélération des détériorations déjà signalées sur les bâtiments ci-dessous:

1) Maison en pan-de-bois du Dinghoff 17e siècle: depuis son acquisition par la mairie en 2014, la maison continue à se dégrader (ouvertures dans le toit...) alors qu'une action simple, du type bâchage, comme nous vous l'avions demandé, permettrait de la protéger efficacement en attendant sa restauration.

2) Immeuble Debus, 17 rue d'Adelshoffen: ce bel immeuble des années 1920-1930, dont le porche est orné de quatre grandes peintures, continue à se délabrer ; les nombreux problèmes signalés en février dernier n'ont toujours pas été pris en compte. Quant à la grange en pan-de-bois, un simple bâchage là aussi aurait permis de protéger le bâtiment. La démolition aurait dû absolument être évitée pour conserver ce qui avait toute l'apparence d'un ensemble patrimonial homogène. L'arrêté préfectoral SRA n° 2016/A341 en date du 15 décembre 2016 portant prescription de l'opération de diagnostic archéologique en tranchées statuait d'ailleurs clairement que ce dernier «pourra avoir lieu après démolition des bâtiments existants, hors bâtiments à pans de bois.»

Nous vous enjoignons par conséquent – en attendant la suite des opérations - de protéger la maison du 17e siècle et de faire effectuer les réparations qui s'imposent dans l'immeuble Debus. De plus, nous réitérons notre demande de fermeture à clé du portail de l'immeuble pour la sécurité de ses habitants. Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en notre considération.

Michel Szlosser, Président de l'association des riverains